FRCC 3. 26818c 26818

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 23513

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR PÉRÈS (de la Haute-Garonne),

Sur la nouvelle victoire de l'armée d'Italie,

Séance du 6 pluviôse an 5.

VOILA donc le résultat des immenses préparatifs de la cour de Vienne pour venger ses anciennes défaites! une défaite nouvelle et une déroute des plus complètes, la perte du convoi destiné à ravitailler Mantoue, et la

THE NEWBERRY LIBRARY

certitude de voir bientôt tomber cette place en notre pouvoir ! Voilà donc comment se réalisent les prédictions des infames organes de la royauté, qui annonçoient périodiquement depuis deux mois, que nos troupes se débandoient sur cette partie du théâtre de la guerre, et que leur général, cessant d'être invincible, seroit bientôt forcé de plier devant le génie tout puissant de Charles, le héros et le sauveur de l'Allemagne ! Monstres, qui ne cessez de conspirer contre votre patrie, misérables qui vous réjouissez de nos revers, comme s'ils étoient des victoires, et qui vous affligez de nos victoires comme si elles étoient des revers, lisez, lisez le message du Directoire : il sera votre supplice et notre unique réponse à votre inconcevable impudence.

Ralliez-vous cependant, vous amis sincères de la constitution, vous dépositaires fidèles du feu sacré de la liberté ; formez un bataillon impénétrable à toutes les attaques du royalisme ; et que cette pensée aussi simple que vraie, qui m'est fournie par un auteur connu, ne sorte jamais de votre mémoire.... : « Le patriotisme est le soutien des Etats ; c'est lorsqu'il n'existe plus, que les républiques cessent d'être. »

Voici le projet de résolution que je propose au Conseil :

Le conseil des Cinq-cents, après avoir entendu la lecture du message du Directoire exécutif dont la teneur suit :

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif, du 6 pluviôse, l'an V de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la constitution, arrête qu'il sera fait au conseil des Cinq-cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-cents.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Le Directoire exécutif se hâte de vous informer des succès prodigieux que vient de nouveau de remporter la brave armée d'Italie. Voici quel est le résultat de la série des actions qui ont eu lieu depuis le 23 nivôse inclusivement, jusques et compris le 26, à l'occasion des nouvelles entreprises que l'ennemi a faites pour opérer le déblocus de Mantoue :

Vingt-trois mille prisonniers autrichiens, parmi lesquels trois généraux, et tous les bataillons des volontaires de Vienne, six mille ennemis tués ou blessés, soixante pièces de canon et vingt-quatre drapeaux.

Tous les bagages de l'armée ennemie saisis avec un régiment de hussards, et tout le convoi de grains et de bœufs que l'ennemi vouloit faire entrer dans Mantoue.

D'après ces heureuses nouvelles nous avons lieu de croire que la prise de cette importante forteresse couronnera enfin les travaux de l'invincible armée d'Italie et de son intrépide général.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, P. BARRAS.

Par le Directoire exécutif :

Pour le secrétaire général. Signé, LETOURNEUR.

Considérant que la reconnoissance nationale ne sauroit trop souvent se manifester envers les braves armées de la République, qui la font si glorieusement triompher de ses ennemis, sous les étendards de la liberté,

Déclare qu'il y a urgence.

Le Conseil des Cinq-cents, après avoir déclaré l'urgence, prend la résolution suivante :

ARTICLE PREMIER.

L'armée d'Italie ne cesse de bien mériter de la patrie.

II.

La présente résolution sera imprimée ; et portée au Conseil des Anciens par un messager d'État.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse an 5.